

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

28

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 14 décembre 2020



MAIRIE DE DIJON

Président : M. François REBSAMEN
Secrétaire : Mme Mélanie BALSON
Membres présents : Mme Nathalie KOENDERS - M. François DESEILLE - Mme Christine MARTIN - M. Pierre PRIBETICH - Mme Sladana ZIVKOVIC - M. Hamid EL HASSOUNI - Mme Claire TOMASELLI - M. Antoine HOAREAU - Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM - M. Franck LEHENOFF - Mme Dominique MARTIN-GENDRE - M. Christophe BERTHIER - Mme Nadjoua BELHADEF - M. Marien LOVICH I - Mme Kildine BATAILLE - M. Benoît BORDAT - Mme Delphine BLAYA - M. Christophe AVENA - Mme Lydie PFANDER-MENY - M. Joël MEKHANTAR - Mme Océane CHARRET-GODARD - Mme Marie-Odile CHOLLET - Mme Laurence FAVIER - M. Denis HAMEAU - M. Jean-Paul DURAND - M. Jean-Patrick MASSON - M. Georges MEZUI - M. Massar N'DIAYE - Mme Françoise TENENBAUM - M. Vincent TESTORI - Mme Stéphanie VACHEROT - M. Jean-François COURGEY - M. Bassir AMIRI - Mme Danielle JUBAN - Mme Catherine DU TERTRE - M. Philippe LEMANCEAU - Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN - M. Jean-Philippe MOREL - M. David HAEGY - Mme Nora EL MESDADI - Mme Ludmila MONTEIRO - Mme Laurence GERBET - M. Emmanuel BICHOT - Mme Céline RENAUD - Mme Caroline JACQUEMARD - M. Bruno DAVID - M. Stéphane CHEVALIER - M. Laurent BOURGUIGNAT - Mme Claire VUILLEMIN - M. Axel SIBERT - Mme Catherine HERVIEU - M. Patrice CHÂTEAU - Mme Stéphanie MODDE - Mme Karine HUON-SAVINA - M. Fabien ROBERT - M. Olivier MULLER - M. Henri-Bénigne DE VREGILLE

OBJET DE LA DELIBERATION

Théâtre Dijon Bourgogne - Avenant n°2 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens conclue pour les années 2015 à 2021 - Fonctionnement 2021 - Subvention de la Ville

M. N'Diaye, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 24 novembre 2014, le Conseil Municipal a décidé la signature d'une convention (n° 15-155) d'une durée de cinq ans prolongée par avenant jusqu'au 31 décembre 2020 avec le Théâtre national Dijon Bourgogne (TDB), afin de contribuer à la mise en oeuvre des missions confiées à ce dernier et de formaliser le partenariat existant entre la Ville et le TDB.

Il est proposé de la reconduire jusqu'au 31 décembre 2021 afin de permettre au TDB de poursuivre sa mission de création théâtrale, de diffusion des œuvres et de conquête de nouveaux spectateurs.

La convention prévoyant également la reconduction de la subvention de fonctionnement annuelle attribuée par la Ville au TDB, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 1 000 000 € pour l'exercice 2021 afin d'accompagner la mise en oeuvre du projet du TDB.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 000 000 € à la Scop Sarl Nouveau Théâtre de Bourgogne, Théâtre national Dijon Bourgogne, au titre de l'année 2021 ;

2 - approuver le projet d'avenant et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

3 - m'autoriser à signer l'avenant définitif ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ